LES CAHIERS NICOLÉTAINS

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE NICOLET

vol. 8 no 1
mars 1986

LES CAHIERS NICOLÉTAINS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE NICOLET

2705, DU FLEUVE OUEST, B.G. 45
PORT ST-FRANÇOIS, R.R. 1
NICOLET, QUÉBEC, J0G 1E0

•

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Denis Fréchette
Vice-Président: Michel Morin
Secrétaire: Rita Saint-Pierre Duhaime
Trésorière: Rolande Bonneau
Archiviste: Françoise Beaudet-Lemire

•

Correction et mise en page

Huguette Houle

•

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0708-6431

Tous droits réservés © Ottawa 1979

LA REVUE NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS. - LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS. - LES TEXTES DANS *Les Cahiers Nicolétains ENGAGENT UNIQUEMENT LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.*

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: MICHEL MORIN

LES CAHIERS NICOLÉTAINS

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
RÉGIONALE DE NICOLET

vol. 8 no 1 mars 1986

SOMMAIRE

Gérard Rivard
La coopération agricole en milieu nicolétain (1916-1982). 23

Jean-Louis O'Bomsawin
Joseph de Gonzague un missionnaire Abénakis à Odanak (1864-1937) 3

L'Imprimerie de la Rive Sud Ltée, 581 rue Martin, Nicolet, P.Q.

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE NICOLET

fondée le 6 juin 1978, a pour but le regroupement des personnes intéressées à l'histoire régionale nicolétaine. Elle s'est donnée comme principal moyen d'action la recherche et la publication de documents susceptibles d'évoquer et de faire revivre le passé pour mieux comprendre le présent.

On peut devenir membre de la Société en payant la cotisation de 5,00 $ par année.

JANVIER 1986——DÉCEMBRE 1986 (4 numéros)

Abonnement	**10,00 $**	
Abonnement de soutien	**15,00**	
Institutions et Bibliothèques	**12,00**	
Le numéro	**2,50**	**(par la poste: 3,00 $)**
Le numéro spécial (décembre)	**4,00**	**(par la poste: 4,80 $)**

L'Imprimerie de la Rive Sud Ltée, 581 rue Martin, Nicolet, P.Q.

JOSEPH DE GONZAGUE UN MISSIONNAIRE ABÉNAKIS À ODANAK (1864-1937)

Texte d'une causerie prononcée dans la salle du Musée des Abénakis, le dimanche 18 décembre 1985, à l'invitation de la Société Historique d'Odanak.

C'est une des activités organisées dans le cadre des célébrations du 325e anniversaire de la présence abénakise sur les bords de la St-François.

LE DIRECTEUR

AVANT-PROPOS

Le Curé de Gonzague, une des figures marquantes chez les Abénakis d'Odanak, un colosse d'énergie et de dévouement, aurait sûrement beaucoup hésité à accorder l'autorisation de lui consacrer quelques lignes sur son ministère pastoral auprès des siens qu'il aimait tant.

Cet authentique missionnaire mériterait sans doute une biographie plus étoffée, plus circonstanciée pour que la postérité conserve de lui une image fidèle, lui qui possédait une personnalité si attachante. Le défi est donc lancé à un chercheur dynamique, original et tenace.

J'ai voulu conserver au texte, avec quelques retouches, toute son originalité en lui laissant le ton de la causerie présentée au public abénakis le 18 décembre 1985 à la demande de la Société historique d'Odanak.

C'est bien humblement que je vous livre ces pages écrites avec toute l'admiration que je porte à ce prêtre que j'ai beaucoup admiré et aimé.

En juin 1877, les Abénakis adressèrent à l'évêque des Trois-Rivières, lors de sa visite pastorale, une demande en vue d'obtenir un missionnaire résident pour leur réserve. Dans cette requête signée par 33 personnes (qui m'apparaissent être toutes des pères de famille) dont le Chef Lazare Wawanolett figure des noms de famille tels que Portneuf, Panadis, Msadocousse, Pakikan, Denis de Gonzague, Nagagoi, Laurent, Obomsawin, Hanness, Bénédict et Gill.

"Qu'il nous soit permis, Vénéré Père d'exprimer un bien vif regret que nous éprouvons depuis longtemps déjà et que nous venons vous confier à Votre coeur de Père dans l'espérance qu'il saura, comme toujours, trouver en son affection pour ses enfants la consolation tant désirée, et les rassurer dans l'avenir contre les craintes qu'il a fait naître en eux."

"Le temple de la Tribu des Abénakis de St-François-de-Sales, si cher à vos enfants qui y chantent constamment depuis de longues années les louanges du Divin Jésus et de sa Bienheureuse Mère, Marie est dans un état de détérioration qui afflige leur coeur et leur foi."

"Vos enfants de la Tribu des Abénakis de St-François-de-Sales désirent ardemment pouvoir rétablir ce temple chéri et avisent aux moyens d'arriver à leur but malgré leur pauvreté. Après délibération, ils ont cru que s'il plaisait à votre Grandeur leur donner un missionnaire résidant avec eux et n'ayant d'autres devoirs à remplir que ceux imposés par la desserte de Notre Tribu, il leur serait plus facile alors d'obtenir du Gouvernement et par souscriptions volontaires les deniers nécessaires pour réparer leur temple chéri..."

Ce missionnaire tant souhaité n'arrivera sur la réserve qu'en octobre 1895. Il y a donc 90 ans cette année, l'abbé Joseph de Gonzague prenait charge de la mission abénakise. Le Père Thomas-Marie Charland dans son volume *Les Abénakis d'Odanak* parle abondamment du premier prêtre abénakis. Je m'attarderai plutôt à retracer la personnalité de ce prêtre si profondément attaché aux siens.

C'est en analysant son influence dans la vie chrétienne de son temps, chez les Abénakis, que nous parviendrons à mieux saisir l'originalité du personnage.

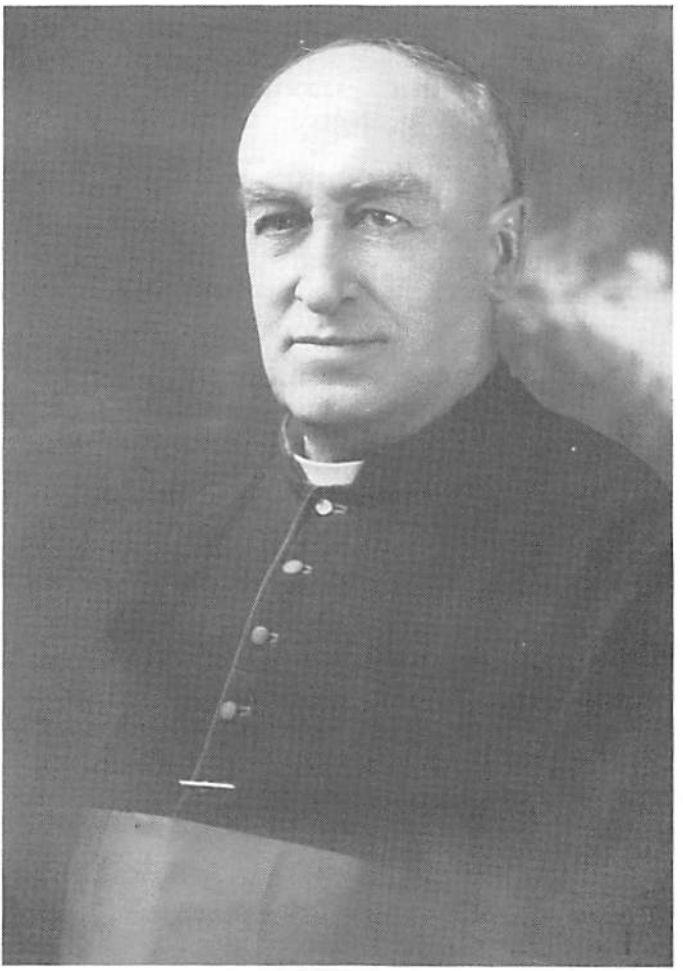

Joseph de Gonzague
(1864-1937)

Le recul des ans permet d'apporter une analyse plus sereine, plus nuancée, peut-être plus vraie de ce personnage qui a marqué la vie abénakise pendant au-delà de 40 ans.

C'est donc à travers sa correspondance personnelle, officielle ou intime, ses écrits, ses prônes dominicaux, colorés parfois et avec le témoignage de plusieurs personnes qui l'ont connu de près, témoins de ses succès, de ses échecs et de ses attentes que j'ai tenté de saisir les différentes facettes de la personnalité de ce prêtre qui a marqué mon enfance.

SA FAMILLE

D'aussi loin qu'il est possible de scruter la lignée des de Gonzague, nous constatons que cette famille s'illustra par sa bravoure. À ce sujet, on raconte l'anecdote suivante: à l'âge de 14 ans, Louis de Gonzague était resté au village pendant que son père se battait à Châteauguay sous de Salaberry (ce fut la dernière fois que les Abénakis participèrent à une guerre). Le jeune Louis insista pour faire partie de l'expédition périlleuse. Prétextant son jeune âge, Louis se vit refuser sa participation et il dut rester à la maison. Mais le coeur bouillant du désir de faire le coup de feu contre les ennemis américains, il déserta un beau matin et se mit en route, en raquettes et alla rejoindre son père à travers les bois. Il y parvint après de longs jours de marche et se conduisit en héros tout le temps que dura la guerre.

Louis de Gonzague était abénakis-français-allemand par ses ancêtres. Son père était un métis français-abénakis, il était allemand par sa grand-mère une pure allemande et anglais par sa mère Marguerite Gill, petite-fille de Samuel Gill, souche de la grande famille Gill.

Quelques années après son acte de bravoure à Châteauguay, Louis de Gonzague épousa une jeune abénakise. De cette première union naquirent 4 garçons et 4 filles. Après le décès de son épouse, il rencontra Théotiste Courchesne, native de Pierreville et petite cousine de Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski. Ce deuxième mariage donna aussi 4 garçons et 4 filles dont 3 vécurent dans la vie religieuse.

SA JEUNESSE

Joseph de Gonzague, 16e enfant de la famille, naquit le 6 octobre 1864. Son père occupa pendant 40 ans la chefferie de la Réserve. Il était un chasseur comme tous les hommes de son temps. Il fréquentait le territoire de chasse réservé aux Abénakis dans la Mauricie, particulièrement le crique de Gonzague et celui de la Savanne, tributaires du Vermillon qui lui se jette

dans la St-Maurice. Théotiste Courchesne, sa mère, exerça sur son fils une influence toute particulière.

Après ses études primaires, le jeune Joseph entreprend ses études classiques au Séminaire de Nicolet malgré les maigres revenus de son père. Selon le témoignage d'une de ses nièces, maman Théotiste dut quêter pour maintenir son fils aux études.

En consultant le cahier de ses notes de classes conservé aux Archives du Séminaire de Nicolet, je me suis rendu compte que le jeune Joseph de Gonzague était doué d'un intelligence au-dessus de la moyenne. Ainsi au hasard de ses résultats académiques, j'ai noté qu'à la fin de sa deuxième année d'études (Syntaxe), il se classe 5e sur 26 élèves avec un total de points de 27,5 sur 32 (soit 86%). À la fin de ses études, il décrocha la note "A" comme esprit de travail. En somme, en dépit d'une santé fragile Joseph réussit à passer à travers ses études classiques sans trop de difficulté et ses notes démontrent un esprit de travail acharné. Il semble qu'il eut à surmonter pendant toutes ses années d'études de sérieux problèmes de santé. La maladie retarda même son ordination sacerdotale, au dire de sa cousine Clémentine.

Sa mère veillait avec un soin jaloux sur la santé physique et morale de son fils. Je vous livre ici, le témoignage de sa cousine Clémentine à ce sujet: "Il se promenait avec moi, dit-elle, dans le grand jardin de sa mère. Il aurait bien pris une marche avec moi dans le village, mais sa mère était scrupuleuse et n'aurait pas voulu que les gens le voient sur la rue avec une jeune fille."

Ses études théologiques terminées, Joseph de Gonzague fut ordonné prêtre le 30 août 1891. Lors de son 40e anniversaire d'ordination, le 30 août 1931, il rappelait l'événement dans un sermon:

"Il y a quarante ans ce matin, je recevais l'onction sainte des mains du regretté Mgr Elphège Gravel, 1er évêque de Nicolet. Je recevais L'Esprit Saint sur les 7 heures du matin dans la chapelle des Soeurs de l'Assomption. Après l'ordination, l'évêque me bénissait alors que prosterné à ses pieds, je recevais ses conseils. Soyez bon prêtre. Pour cela, soyez homme de foi, de prière et d'action. Vous puiserez les vertus dans l'humilité et l'esprit de sacrifice. Après le diner, M. Kelly alors ecclésiastique, aujourd'hui évêque d'Oklahoma me sollicitait la faveur de me conduire à Odanak. À 5 h., je chantais les vêpres solennelles dans l'église de Pierreville où j'ai reçu la grâce du saint Baptême, où j'ai commencé à servir les saints autels au saint sacrifice de la Messe, où j'ai fait ma première communion. Le lendemain matin, le 31 août je chantais ma première messe dans l'église de Pierreville..."

Une semaine après son ordination, il partait pour St-Zéphirin comme vicaire. Il y demeura du 6 septembre 1891 au 29 mars de l'année suivante. Le P. Charland me communiqua une lettre qui retrace un trait de caractère du nouveau vicaire de Gonzague pendant son séjour à St-Zéphirin.

> "Durant une discussion à table, Gonzague a levé un grand couteau. Le Père Ricard (son curé) lui a dit qu'il n'avait pas peur. À ses amis, Ricard a dit: 'Je lui ai dit que je n'avais pas peur; mais j'ai eu peur. On ne sait pas ce qu'un sauvage peut faire.' Ricard demanda son rappel."

Devant le désarroi du curé Ricard, Mgr rappela immédiatement le fougueux vicaire de Gonzague et le nomma à la paroisse de St-Pierre-les-Becquets. Il y restera jusqu'au 12 septembre 1895, soit plus de trois ans. C'est dans une lettre à ses nièces de St-Michel-des-Saints que nous trouvons l'atmosphère dans laquelle il travaillait.

> "Je ne puis pas vous en écrire bien long, je suis bien pressé, mon curé est encore malade et j'ai tout l'ouvrage. Je suis curé pour tout de bon depuis les Fêtes. Le dimanche, je chante la messe, je prêche, je chante les vêpres et la semaine, je n'arrête presque pas tant qu'il y a de malades dans la paroisse. Je vous assure que je m'exerce dans ce temps-ci, si j'étais pris comme cela une couple d'années, je serais bon ensuite pour n'importe quelle cure.
>
> J'ai la chance d'avoir une assez bonne santé pour y tenir, j'espère que je pourrai résister tant que le curé sera malade."

Dans une autre lettre datée du 25 mai 1893, il parle de son curé en ces termes: "Le curé est un bon vieux qui dit toujours: "C'est bon!" Un peu plus loin, le vicaire de Gonzague parle de son ministère. "Je suis à faire le catéchisme de ce temps-ci. Je t'assure que j'en ai des cruchons, ils ne savent pas pourquoi ils sont au monde..."

Il semble bien que son vicariat à St-Pierre fut moins orageux que le précédent. Puis nous le retrouvons à St-Grégoire. Il n'y séjournera qu'à peine un mois, soit du 12 septembre au 8 octobre 1895.

MISSIONNAIRE À ODANAK

C'est à la maison paternelle transformée en presbytère que le nouveau curé passa les cinq premières années de son ministère à Odanak en compagnie de sa mère et de sa soeur Célina.

À son arrivée sur la réserve à l'automne de 1895, il se met immédiatement au service des siens. L'église paraît être dans "un état de détérioration". Dans son premier sermon du deuxième dimanche d'octobre, il remercie "les personnes généreuses qui ont travaillé hier pour l'église", et il ajoute "il faut payer les bancs au plus vite pour répondre aux dépenses que nous avons à faire". Il dépense beaucoup d'énergie à son action pastorale. Tout est à faire, en commençant par l'organisation de la vie chrétienne sous tous ses aspects. En premier, il s'occupe des enfants et des servants de messe. Il y revient à maintes reprises dans ses prônes dominicaux. Il demande aux parents de procurer des habits de choeur à leurs enfants. Puis, dès décembre 1895, il planifie une retraite paroissiale. "C'est un devoir, dit-il, pour tout le monde de faire sa retraite et d'en suivre tous les exercices". Ensuite, c'est la visite paroissiale, l'établissement de pieuses associations comme celles des Enfants de Marie, des Dames de Ste-Anne, la Ligue du Sacré-Coeur, le Tiers-Ordre franciscain. C'est ensuite l'entretien du cimetière et des alentours de l'église et j'en passe...

Le 4 mars 1899, c'est la signature du contrat pour la construction du presbytère au montant de 345,00$ pour la maçonnerie seulement. Voici la description du travail à exécuter:

solage: 4 pi. de hauteur
bâtisse principale: 36 pi. par 30 pi.
cuisine: 20 pi. par 18 pi.
cave: 18 pi. par 22 pi. de superficie et 3 pi. de profondeur
sous la cuisine: une cave de 12 pi. par 10 pi.
Contracteur: Frédéric R.-O'Bomsawin.
Ont signé comme témoins entre autres: Thomas Nolett et Alphonse de Gonzague.

Dès les débuts de son ministère, le curé de Gonzague se préoccupe de donner à la jeunesse abénakise toute son attention. Les enfants vont à l'école mais le local est beaucoup trop petit. Le 15 mars 1902, il écrit à la Supérieure générale des Soeurs Grises de la Croix à Ottawa:

> "Nous voudrions bâtir une nouvelle école, il y a actuellement 70 enfants ensardinés dans un local de 24 pieds carrés. C'est inouï. Nous avons fait des démarches auprès du Gouvernement qui se fait tirer l'oreille pour nous accorder un octroi (...). Nous faisons une nouvelle tentative cette fois, je ne sais si nous aurons mieux..."

À l'automne de la même année, il adresse une missive plus encourageante:

> "Notre petit couvent est presque fini et il est temps de nous entendre afin de donner à nos chers Abénakis tous les secours qu'ils désirent si ardemment. Nos deux Soeurs Marie-Joséphine et Jeanne-Françoise ont l'estime de la tribu (...) J'ai besoin d'être secondé par vos bonnes soeurs."

La bénédiction de l'école eut lieu à la mi-novembre 1902 par Mgr Brunault: "ce fut une belle journée pour les Abénakis" qui se termina par un concert donné par les filles du village. À cette époque-là, les religieuses demeuraient au couvent de St-François et il leur fallait traverser la rivière matin et soir. Devant cette situation inconfortable pour les religieuses, les Abénakis envoie une requête pour qu'elles demeurent en permanence à Odanak. Mère Kirby, Supérieure générale, acquiesce à leur demande.

> "La tribu est heureuse de constater écrira le curé, que les Révérendes Soeurs daignent s'intéresser à Elle au point d'établir domicile dans la réserve même et le missionnaire remercie la divine Providence pour le puissant aide (sic) qui lui arrive. (...) Merci aussi au nom de la tribu entière qui applaudit d'avance au bien qui se prépare." (18 sept. 1903)

La présence des religieuses apporta un réconfort à l'âme du missionnaire. L'une d'elle exerça une influence profonde chez les jeunes Abénakis. Aussi le curé sollicita, dès juillet 1905, auprès des autorités majeures de la conserver longtemps encore.

> "C'est S. Marie-Joséphine qui est l'âme de l'oeuvre de transformation chez nos enfants. Chez les Abénakis, les talents, la science pédagogique, toutes ces capacités ne sont rien si l'institutrice ne sait pas se faire aimer. Or, S. Marie-Joséphine est vénérée non seulement des élèves mais de la tribu entière et voilà sa puissance. Elle fait et obtient ce qu'elle veut, j'en serais grandement jaloux si j'en avais le coeur, car elle m'éclipse d'un bout dans l'estime de la nation."

Et je conclus ce témoignage par une lettre envoyée à la Supérieure générale où le curé brosse un tableau vraiment encourageant de la jeunesse abénakise.

> "Si tout répond dans le rouage de notre maison récente selon les exigences de la nation, c'est grâce à S. Marie-Joséphine qui par ses manières à elle seule connue et son tact gagne tous les esprits et des enfants et des parents. Si de grands garçons de 19 à 20 ans sont de parfaits chré-

> tiens parfaitement conservés en morale ne cherchant qu'à servir Dieu et la religion à l'Église comme clerc au choeur et comme chantre à l'orgue, si toute cette jeunesse sait le catéchisme, se confesse deux fois le mois, tout le mérite en revient à notre bonne soeur - car le prêtre n'est jamais parvenu à ce résultat..." (3 janv. 1906).

Si l'éducation de la jeunesse fut un souci constant du missionnaire, il ne se désintéressa pas moins du reste de la population. Le confort des vieillards et des malades le préoccupa tellement qu'il souhaita pour eux l'établissement d'un petit hôpital sur la réserve qui aurait été dirigé par les Soeurs Grises d'Ottawa. D'ailleurs cette idée d'un hôpital pour les Abénakis était partagée par l'évêque du diocèse de Nicolet. "Mgr a couronné le banquet (lors de la bénédiction de l'école) par un superbe discours où il a souhaité dans un avenir assez prochain un hôpital" (Lettre du 20 nov. 1902).

Mgr Gravel n'écrivait-il pas à Mère Kirby le 17 juillet 1903: "Et quand l'annexe pour un hôpital sera fait, prendre soin des vieilles personnes, des malades et des orphelins de la dite réserve abénakise". Quelques années plus tard, le curé écrivait à la Supérieure générale: "Il faudra un petit hôpital local pour les Abénakis protestants comme catholiques... Je voudrais donc agrandir le couvent pour y faire un petit hôpital (16 mars 1907)".

Sept ans plus tard, le même souhait s'échappe de la plume du missionnaire: "...pour ouvrir un asile aux pauvres sauvages miséreux. Hospice des Abénakis." Ce voeu ne se réalisa jamais du vivant du curé.

DÉBUTS PROMETTEURS

C'est également dans les premières années de son ministère auprès des siens que le curé de Gonzague s'efforce d'implanter les lignes directrices sur lesquelles se baseront ses efforts continuels. Sans curé résident depuis plusieurs années (1870), il n'y a pas à se surprendre si la vie chrétienne, en général, accusait de petites faiblesses. Il fallait donc organiser la vie paroissiale sous tous ses aspects en commençant par la vie liturgique.

Le curé de Gonzague était un grand priant, il prêchait par l'exemple ce qu'il exigeait des autres. Peu de temps après son arrivée sur la Réserve, à la fête de la Toussaint, il invite ses nouveaux paroissiens à célébrer religieusement cette fête dont voici le programme: "Messe à 9 heures, le soir à 7 heures, prière du soir suivie du Salut solennel du St-Sacrement, lecture du mois des Morts, instruction sur le purgatoire enfin *Libera* solennel." "À l'avenir à quatre heures, prière du soir, chapelet à la

sacristie". Voilà un début prometteur. Il insistait beaucoup sur ce qu'il appelait la "communion générale" lors des grandes fêtes liturgiques. De longues séances de confessions précédaient cette communion générale.

Dans un prône dominical de l'année 1896, il donne quelques conseils pour favoriser la piété à l'église: "Il ne faut pas sortir avant que le prêtre quitte l'autel".

"Il ne faut pas monter au jubé pour les offices de l'après-midi." "Il faut sortir sans bruit". "On trouve toujours quelques prétextes pour cesser de servir le bon Dieu, on n'en trouve jamais pour cesser de l'offenser."

La fête de Noël fournit l'occasion d'intensifier la piété des fidèles. Aussi en 1896, lors de l'invitation à célébrer dignement cette solennité, le curé ajoute:

> "À l'exemple de leurs ancêtres, les Abénakis célébraient la fête de Noël avec pompe. Ils avaient une grande dévotion à Jésus naissant. Aussi la Messe de Minuit était toujours l'occasion de communion générale. Rien n'était plus édifiant que la ferveur et la piété des sauvages dans cette solennité. C'est pour cela qu'ils donnaient à ce jour le nom de *Niboiamiomek 8*, la nuit de la prière. Ce mot a été conservé."

Cette fête de Noël favorisait l'exécution de chants abénakis. "Vous chantez bien le français, disait-il, dans un de ses prônes, mais beaucoup mieux l'abénakis, on sent que c'est le chant national et religio-patriotique. Il faut conserver ces beaux cantiques, en découvrir d'autres, en faire une collection." (1910)

Dans une autre circonstance, il ajoute: "Le chant abénakis, l'histoire nous dit avec quelle piété nos ancêtres chantaient." Enfin un autre encouragement de la part du curé invite les gens à participer activement à la chorale:

> "22 dames et 8 hommes ont donné leur nom pour l'exercice du chant abénakis. C'est beau, mais il faut venir aux exercices. Rien de plus beau que ces cantiques abénakis. Hier vous avez fort bien chanté. Nous avons trouvé une vingtaine de morceaux abénakis (il les nomme)."

Si le curé insistait tant sur la qualité du chant abénakis c'était sans doute pour rehausser la célébration des offices religieux et inviter ses fidèles en grand nombre.

UNE LOURDE ÉPREUVE

Une lourde épreuve s'abat sur la réserve le 17 juillet 1900. Un incendie causé par la foudre détruit l'église. Dès le 3 août, Mgr Gravel lance un appel urgent à son clergé:

> "C'est une double épreuve pour nos chers Abénakis. Cette église leur était chère par les pieux souvenirs qu'elle leur rappelait et ils sentent cruellement qu'ils n'ont pas les moyens de la reconstruire. Ce serait donc de notre part un mouvement louable et opportun de leur venir en aide. J'ai voulu prendre les devants, donner l'exemple et j'ai affecté une somme de cinq cents piastres à la reconstruction de cette église. De plus, j'ai nommé un comité composé du Missionnaire, l'abbé de Gonzague, de M. le Chef Laurent et de leur agent M. le Docteur Camiré pour intéresser la faveur publique à cette oeuvre de charité fraternelle et recevoir les dons qu'on voudrait leur faire. Le missionnaire est spécialement chargé de provoquer les sympathies dans le diocèse. Si vous ne croyez pas opportun de l'inviter à aller tendre la main à vos paroissiens, vous pourriez faire un quête dans vos églises et envoyer le produit à M. le Secrétaire qui le remettra au Comité."

De son côté, le missionnaire demande 0,25$ par semaine à chaque famille pour aider à la reconstruction de leur église. Les résultats ne se font pas attendre. Dès la fin d'août, le curé pouvait écrire: "Nous voilà sans église... Imaginez le désarroi des Abénakis à leur retour des États. Heureusement que les travaux se poursuivent activement et que si nous avons les charités que nous espérons, nous pourrons continuer et en décembre, nous livrerons une église à nos chers Abénakis."

Les travaux vont bon train. À la fin de novembre, le curé sollicite l'aide de bénévoles "pour l'installation dans l'église, jeudi, vendredi et samedi. Venez nous aider." "Dimanche matin, à 9 heures, bénédiction du tabernacle. Première grand-messe dans l'église neuve. Grand diner organisé par les jeunes gens de la mission, à midi précis: prix, 25 cents (adulte) et 15 cents pour les enfants. Il faudrait encourager la chose." À la fin de décembre, le missionnaire félicite les gens de leur appui constant. "Je suis content de constater que tout le monde se conforme à ce règlement de donner 25 cents par semaine. J'ai l'intention de finir le jubé, de boiser l'église et de faire des armoires à même les murs, pour cela, il faudrait continuer à donner 25 cents par semaine jusqu'au printemps". En février, le curé annonce: "Encore quelques jours et nous aurons mis l'église dans un état convenable."

Le dimanche 28 juillet 1901, le missionnaire annonce que "les travaux de l'église sont terminés pour le présent. Je vous prie de faire tout votre possible pour la conserver dans son état de propreté...". Cette épreuve aura permis au Curé de constater tout l'attachement que les Abénakis portent à leur église. Ils ont collaboré dans la mesure de leurs faibles moyens, bien sûr, à la reconstruction de leur temple. Les Anciens répondaient toujours avec empressement aux diverses corvées auxquelles le missionnaire les invitaient à participer soit pour la coupe du bois de chauffage pour l'église et le presbytère, soit pour le lavage de l'église ou encore l'entretien du cimetière. Et cette fierté s'est transmise jusqu'à nos jours.

Pour stimuler l'enthousiasme de ses frères abénakis, le curé savait trouver les mots qu'il fallait. Ainsi à la fin de décembre 1906, il expose la situation tout bonnement: "La tradition dit que Jésus eut froid à Bethléem. Il est à la veille d'avoir froid, ici. Je n'ai plus de bois, pas d'argent pour en acheter". Cette allusion fouetta la générosité de la population. Cette générosité des Abénakis envers leur église est proverbiale. Dès le début du siècle et même avant, on voit les Abénakis déposer des paniers à la crèche de Noël: une tradition qui se perpétue. Et les parties de cartes donc qui contribuèrent à renflouer les finances pour l'entretien de l'église? Elles font partie de la vie des Abénakis. Les plus anciens parmi nous se rappelleront aussi les concerts, les bazars, les repas qui contribuèrent à soulager le missionnaire de ses problèmes financiers.

LA VIE POLITIQUE

En tant que membre à part entière de la Réserve, le curé de Gonzague s'intéressa toujours à la vie politique des siens. Il ne fit pas de politique active mais comme observateur attentif, il ne ménagea pas ses judicieux conseils à ceux qui les sollicitaient. Il n'est pas dans mon propos de m'insérer dans les luttes qu'il engagea toujours pour le bien de la nation. D'autres personnes étudièrent cet aspect de la vie abénakise. Sans entrer dans les menus détails, il importe cependant d'en soulever le voile à travers ses écrits.

À la veille d'une élection et surtout au lendemain du vote, le missionnaire ne manquait pas de livrer des conseils à l'intention des voteurs et des élus. "Les calomnies, les paroles blessantes, les appels à la discorde sont plus coupables en temps d'élection qu'en temps ordinaire car elles ont plus de conséquences" (12 février 1933). "Défiez-vous des fausses manoeuvres. Ne vous laissez pas cabaler" (27 février 1927). "Les résultats des élections furent satisfaisants. Si vous aviez élu des hommes qui ne m'inspirent pas confiance, je vous aurais abandonnés". Comme

preuve de son attachement, il annonce que la paroisse de St-François-du-Lac lui fut offerte par Mgr Brunault, "par dévouement pour vous, leur dit-il, j'ai préféré rester avec vous encore quelques années" (27 février 1927).

En une autre circonstance, le missionnaire trouve des paroles apaisantes:

> "Allumons le calumet de la paix, dit-il, fumons tous le bon tabac de la concorde, de l'harmonie et de la bonne entente publique et nous serons bénis de Dieu, bien jugés du gouvernement et appréciés à notre juste valeur par tous les hommes... Ceux que la Providence vient de placer à la tête de la tribu s'engagent à être tous remplis de dévouement et de justice envers le public... Étouffez toutes divisions et n'ayez qu'une volonté pour le bien de la religion et de la tribu..."

Comme nous venons de le voir, ce n'est pas les encouragements et les conseils qui manquent. Le missionnaire souhaite tant le bonheur des siens qu'il se veut un guide éclairé. Après une des dernières élections auxquelles il a participé en tant que voteur, il prodigue largement ses avis.

"Je désirerais être au courant de toutes les questions importantes afin de donner mon opinion et mon appui moral. Comme Abénakis et surtout comme missionnaire, j'ai le droit de savoir ce qui se passe et vous savez quelle influence je puis exercer sur l'autorité. Vous avez tout à gagner de marcher avec le prêtre. Depuis bientôt 35 ans que je suis avec vous, vous ne pouvez pas m'accuser de démarches louches faites à mon profit ou au détriment de la tribu..." (9 février 1930).

Mais avant d'aborder un autre aspect de la personnalité du missionnaire, je m'en voudrais de ne pas vous livrer un extrait de ses observations après le vote populaire. C'est une des plus belles pages qu'il n'ait jamais écrites. Je vous la présente sans plus de commentaire:

> "Il y eut la proclamation des chefs et conseillers cette semaine dans la salle publique. Ce fut solennel. On rappela les souvenirs des anciennes coutumes alors que la nation abénakise ne connaissait pas encore les folles ambitions humaines. Que c'était beau jadis alors qu'il y avait entente, harmonie, union parfaite. Comme j'étais heureux mardi dernier de voir se dérouler devant moi une scène unique dans son genre et qui était une vraie prédication enseignant à la tribu de s'unir et de travailler avec notre nouveau Conseil au bien général de la tribu. Quel bonheur ce serait pour la nation de

> pouvoir réaliser cette tradition de bonne entente, d'harmonie charitable et fraternelle qui existait jadis du temps de nos ancêtres. C'est là mon voeux le plus ardent et l'objet de mes prières quotidiennes..." (18 fév. 1912).

ET LA VIE CONTINUE...

Le contact humain et chaleureux provoqué par les visites paroissiales fournissaient au curé de Gonzague une occasion exceptionnelle de participer plus intimement à la vie des siens. C'était un moyen de partager plus intensément les peines, les joies et les inquiétudes des gens. En général, il communiquait les impressions qu'il en avait retiré lors des prônes dominicaux qui suivaient ses visites.

Après une des premières visites paroissiales, celle de la fin de décembre 1897, il déclarait avec enthousiasme: "La visite est finie. Vous avez fort bien fait les choses, il y a un grand progrès dans la mission." Il lui arrivait aussi de faire un rapport du recensement paroissial. Ainsi après la visite de 1902, il établissait les coordonnées de la population de la façon suivante:

> catholiques: 260 dont 180 communiants et 80 enfants,
> protestants: 89 dont 60 adultes et 29 enfants.

Sept ans plus tard, la mission comptait au total 322 âmes. En 1912, le missionnaire déclarait avoir présidé à 160 sépultures depuis son arrivée sur la réserve dont 92 adultes et 68 enfants.

La visite paroissiale de 1900 laisse une impression fort encourageante et fort réconfortante au coeur du curé. Tout semble bien aller au village. Il déclare:

> "Visite satisfaisante à tout point de vue. J'en suis enchanté, politesse, réception chaleureuse et respectueuse, aisance, atmosphère de bonheur. Quels gens heureux... On m'a donné une aumône dans plusieurs familles. Je ne pouvais exiger cette aumône, vous avez beaucoup donné cette année, tout de même... Tout paraît bien aller du côté moral, c'est pourquoi l'atmosphère de bonheur se fait sentir... Il faut vous pardonner, vous aimer, vous unir pour le salut de la nation..."

Dans son rapport de 1923, il insiste pour que les gens trouvent leur bonheur sur la Réserve en se contentant d'un mode de vie plus modeste que ceux qui vont s'installer à l'extérieur. "Je suis content de tout. Je fus l'objet de toutes sortes d'amabilités et avec beaucoup de respect. Confiance, esprit de foi dans toutes les familles puis ordre et propreté et tranquillité. Vous êtes bien heureux d'être chez vous, mille fois plus heureux que ceux qui

cherchent l'aisance à l'étranger. Vous du moins vous êtes à la place où vous veut le bon Dieu, puis vous êtes indépendants... Je vous bénis en souhaitant courage, santé et succès. Je prierai pour vous afin que vous aimiez davantage cette vie familiale que vous procure l'amour national, le patriotisme..."

La visite d'avril 1933 contient une note particulière. "La visite que j'ai faite dans vos familles est en général satisfaisante. Nos frères séparés se sont montrés on ne peut plus aimables." Il donne par la même occasion un aperçu de la population d'Odanak:

"Il y a 43 familles catholiques,
7 protestantes,
9 canadiennes;
212 catholiques dont 146 adultes et 66 enfants
20 protestants adultes et 13 enfants
26 adultes canadiens et 21 enfants soit un total de 292 âmes."

Parmi les reproches souventes fois répétés au cours des sermons, on retrouve ceux contre la danse. À ce sujet, le missionnaire se montre intraitable. Pour convaincre ses frères et soeurs abénakis d'abandonner la pratique de la danse, il allait puiser son argumentation dans la Bible et les écrits des saints afin d'alimenter la réflexion de ses ouailles. Voici un extrait de sermon où le curé fustige énergiquement la danse:

"Règle générale: ceux qui courent les soirées et les danses se raillent et tournent au ridicule les choses saintes... St-Jean Chrysostôme ayant appris qu'il y avait une danse monta en chaire en disant "Si je connaissais ceux qui sont allés à ces folies, je les chasserais de l'église, je ne leur permettrais plus d'assister aux redoutables mystères de la messe. Ces divertissements sont les pompes du diable." Aux noces des patriarches, il n'est pas question de danses ni de semblables folies, aussi Dieu bénissait leur mariage, disait-il.

"Saint Augustin appelle la salle de danse la très sale caserne du diable. Les Pères assemblés au concile de Constantinople ont frappé d'excommunication tous les danseurs." "Le pape Jean II, au 6e siècle, dit qu'il ne convient jamais à un chrétien, disciple d'un Dieu crucifié de danser, pas même aux noces".

Quelques années plus tard, il revient sur le même sujet. Cette fois, le curé use d'un peu plus de tolérance mais à certaines conditions. "Les danses sont coupables, dit-il. Je ne puis autoriser des danses autres que celles qui suivent une élection et les noces, à part cela, rien, et ce serait mieux de n'en jamais avoir."

Le mouvement oecuménique contemporain prit forme en 1910 à la Conférence internationale d'Edimbourg. Il faudra attendre le Conseil oecuménique des Églises fondé en 1948 pour que l'oecuménisme connaisse une certaine expansion. Tout ceci pour en arriver à notre situation à Odanak. Depuis plus d'un siècle, les catholiques de la mission ont appris à vivre en harmonie avec leurs frères chrétiens de religion différente. Le P. Charland a retracé les origines et le développement de la religion anglicane à Odanak. Je ne reviens pas sur ce que vous savez déjà.

Dans ses visites paroissiales annuelles, le curé de Gonzague rencontrait toutes les familles sans distinction de religion. À la suite d'une de ses visites, il déclara en chaire que "l'accueil chez nos frères séparés fut on ne peut plus aimable."

Précurseur de l'oecuménisme actuel, le curé s'est toujours efforcé de créer un climat d'harmonie avec tous. Pour la Noël 1900, il lance un appel pour l'assistance à la messe de Minuit. "Les protestants, dit-il en chaire, seront accueillis avec politesse pourvu qu'ils suivent les cérémonies comme les catholiques". À une conférence sur la Terre-Sainte donnée par le P. Panneton: "Venez tous, dit-il, invitez nos frères séparés". En mai 1914, à l'occasion du pélerinage à Notre-Dame du Cap, il demande "d'inviter nos frères séparés à nous accompagner". Un peu plus tard, le 28 décembre 1919, au prône de la messe, il dit: "Ce soir, arbres de Noël, fête des enfants... venez tous. Invitez nos frères séparés, c'est en les invitant à nos fêtes que vous contribuerez à les ramener au bercail. Elles sont si belles nos fêtes que vous devez tenir à y convoquer toute la tribu".

Miné par la douloureuse maladie qui devait l'emporter, le curé de Gonzague reçut une lettre qui dut lui apporter un moment de joie intense. Cette missive lui fut adressée par une personne dont il ne partageait pas toujours les idées. Je vous la livre ici:

> "J'ai duement reçu votre dernière lettre au sujet de l'amélioration de votre santé. Tous ceux qui m'ont écrit n'ont pas oublié de mentionner ce fait miraculeux. J'ai donc raison de croire que vous allez bientôt vous rétablir complètement. Et après cela, qui est-ce qui va nier l'efficacité des prières? Vous souhaitant une guérison complète et expéditive.
>
> Votre tout dévoué,
> H.L. Masta.
>
> Ottawa, 27 janv. 1936."

Cette page de la vie du missionnaire traitant de ses rapports avec les protestants de la réserve pourrait encore s'allonger de nombreux faits attestant du zèle apostolique manifesté envers ses frères abénakis non-catholiques.

HEURES INOUBLIABLES...

Un événement inoubliable vint bouleverser la paisible existence des Abénakis, le lundi 30 avril 1928. "Mgr Andréa Casulo, délégué apostolique, à la suggestion de Mgr l'évêque de Nicolet viendra nous honorer d'une visite... Jamais encore le Québec fut l'objet d'une si haute marque de considération. C'est le représentant du Pape... qui va venir bénir la Tribu, chaque famille et chaque membre de la famille. C'est comme si le Pape lui-même venait nous visiter. C'est votre esprit de foi qui a mérité cette visite. Il faut que chacun fasse son possible pour nous aider à recevoir dignement le plus haut dignitaire ecclésiastique au Canada" (8 avril 1928).

Le dimanche suivant, le curé revint à charge et dicte quelques conseils de circonstances. "Ayez le plus de pavillons possible le long du parcours, que les alentours des bâtisses soient bien nettoyés... relever les clôtures, les blanchissant au besoin." On organisa un whist pour l'achat de drapeaux.

Enfin arriva le lundi 28 avril. Ce fut la fête et quelle fête... Dans son discours de bienvenue, le missionnaire présente sa tribu au distingué visiteur:

"... cet heureux événement coïncide magnifiquement avec le centième anniversaire de l'église actuelle des Abénakis bâtie et livrée au culte en mai 1828. Ce qui ajoute à la solennité du jour, l'honneur qui rejaillit sur la nation nous le devons à Votre Grandeur Mgr de Nicolet. C'est vous qui avez l'initiative. Nous le devons tout spécialement à votre Excellence qui avez accédé à notre désir et n'avez pas craint de franchir une longue distance pour venir voir personnellement les Abénakis. En voyant ce petit peuple abénakis, Excellence, vous vous êtes sans doute demandé comment il se fait que cette infime nation se soit conservée jusqu'à ce jour et comment elle peut survivre noyée au sein d'une nation puissante. Sans doute, c'est une existence bien mystérieuse, mais elle est l'objet privilégié de la divine Providence qui mène les hommes et les choses à bonne fin.

"Oui, c'est Dieu qui conserve les Abénakis qui, il y a 100 ans ne comptait que 400 âmes sur les bords de la St-François, comme une relique en récompense des grands services rendus par les Abénakis à la rivière Chaudière encore sous le vocable de St-

François-de-Sales. Enfin ce sont les Abénakis qui viennent au secours des colons établis sur les rives des rivières Bécancour, Nicolet, St-François, Yamaska et Richelieu, etc.. si bien que les Jésuites jugèrent urgent de fonder deux missions, l'une à Bécancour, l'autre, ici même..."

Et l'heureux missionnaire termine son allocution par une parole du premier historien francophone des Abénakis:

> "Si vous priez pour les Abénakis, ne priez pas pour leur foi, ils l'ont à transporter les montagnes, priez qu'ils ne se laissent entraîner par l'erreur."

Écoutons le curé s'adressant à ses fidèles le dimanche suivant la réception:

> "Vous avez eu un honneur unique et suprême. C'était comme si le pape était venu ici... Quelle réception grandiose au couvent: 4 adresses: française, abénakise, anglaise et italienne. Nulle part ailleurs dans le Dominion, Son Excellence n'aura l'occasion d'une semblable démonstration. Comme vous vous êtes montrés dignes. Combien je suis content de vous..."

Deux ans et demi plus tard, soit le 28 octobre 1930, Odanak vit un autre moment de gloire. Le curé de Gonzague reçoit le titre de chanoine honoraire de la cathédrale de Nicolet: un honneur qui retombe sur toute la nation abénakise. De splendides cérémonies religieuses et profanes s'y déroulent en ce moment historique: 2 évêques, 10 chanoines et plus de 40 prêtres participent à la fête. Toute la réserve jubile. Les discours qui se firent en cette circonstance nous livrent les sentiments les plus intimes qui animent le coeur du missionnaire.

Au prône du 1er novembre, en la fête de la Toussaint, le Chanoine fait un retour sur la fête:

"Les fêtes furent grandioses... vous avez entendu les éloges que vous ont fait Mgr et monsieur le Chanoine Brunault. Je n'ai que des félicitations à vous adresser sous tous les rapports. D'abord à l'église, tout fut impressionnant, le chant, la musique, les décorations des autels, comme vous l'a dit le prédicateur, tout respire la piété. Puis hors de l'église, les décorations, le banquet, le concert, les télégrammes de S. Ex. le Délégué apostolique et de son sécrétaire, peu de prêtres reçoivent un tel honneur, enfin votre souper de famille, tout était charmant. Je n'ai que des actions de grâces à rendre à Dieu et à vous remercier cor-dialement pour tout ce que vous avez fait. Vous méritez des éloges..."

Le 30 août 1931, le Chanoine de Gonzague rappelle à la grand-messe dominicale des souvenirs de sa vie passée. Il retrace en quelques lignes les quarante années de son ministère sacerdotal. La simplicité avec laquelle il revoit son passé est bien émouvante, il ouvre son coeur avec une certaine nostalgie:

"Quarante ans prêtre dont trente-six passés au milieu de vous. Le 12 octobre (1895), j'arrivais au milieu de vous et mon premier acte de ministère fut le Salut du St-Sacrement suivi du rosaire. Je consacrai ma vie à la Sainte Vierge. Voilà ce qui fait que je suis encore au milieu de vous. Depuis 36 ans, que d'événements heureux et fâcheux.

"L'église à réparer que la foudre incendia le 17 juillet 1900. Église à relever, presbytère à bâtir, couvent, parterres, cimetière... Que de disparus, -200 adultes et une centaine d'enfants, soit à peu près la population qui existait alors. Ce qui m'a réjouis durant ce laps de temps, c'est l'esprit de foi, le zèle pour le soutien de l'église, la régularité dans la vie chrétienne, la fréquentation des sacrements, la vie chrétienne au foyer...

"40 ans de prêtrise: 14,600 messes offertes à la Majesté de Dieu. Sur ce nombre, j'en ai perdues une couple de cents par maladie ce qui fait 14,400 messes que j'ai dites dans cette église. En dirais-je encore un grand nombre, c'est le secret de Dieu... Nous allons nous prosterner aux pieds de Jésus-Hostie pour demander la lumière au Saint-Esprit puis nous nous relèverons pour réciter le TE DEUM en reconnaissance de tous ces bienfaits reçus."

LES ADIEUX...

"Je ne suis plus capable de travailler, j'ai mal aux pieds". C'est la dernière phrase de son sermon, en ce dimanche du 19 mai 1935.

Brisé par la fatigue, miné par la maladie, une maladie incurable à l'époque, le Chanoine commençait à gravir son douloureux calvaire. Il était déjà familier avec la souffrance. Une religieuse qui l'a bien connu dit qu'il avait souffert d'insomnie pendant toute sa vie. La fièvre typhoïde l'avait mené aux portes du tombeau en septembre 1916. Il reçut l'onction des malades. Il parviendra à traverser cette épreuve et reprendra ses activités pastorales.

Le mal qui devait l'emporter le cloua au lit pendant plus de deux ans. "Il rendit le dernier soupir un vendredi à 3 heures de l'après-midi précisément au jour et à l'heure où mourut son Maître qu'il avait servi avec tant d'amour."

La tribu abénakise pleure un père, un frère, un ami. Pendant deux jours, toute la population vient se recueillir près du cercueil de son pasteur. Elle vient remercier le Seigneur de tout le bien pratiqué par cet apôtre. "Ce prêtre provoquait nos regards admiratifs. Pourquoi? Parce qu'il n'a rien de si beau ici-bas qu'un homme qui se dépense à la même oeuvre, sous la même flamme d'idéal sur un même coin de terre. Il était beau parce qu'il portait la noblesse de son sacerdoce jusque dans le repli de sa soutane". (La vie Nicolétaine)

Après les funérailles célébrées le 26 juillet par son cousin, le chanoine Roch Joyal, curé de Pierreville, les porteurs Thomas M'Sadoques, Robert Paquette, Edwin Bénédict, Louis Nolett, Siméon R.-O'Bomsawin et Elie J.-Nolett conduisirent à son dernier repos, dans un caveau, sous le maître-autel, celui qui avait tout donné à ses soeurs et à ses frères abénakis dans une vie humble et bien remplie. Nous avons un puissant protecteur au Ciel.

Odanak, le 18 décembre 1985

Jean-Louis O'Bomsawin C.S.C.*

* Frère Jean-Louis O'Bomsawin, C.S.C. est agent de pastorale à Odanak.

La coopération agricole en milieu nicolétain 1916-1985

La malencontreuse culbute de la Coopérative agricole du Lac St-Pierre, après 38 ans d'activités et de services dans le milieu, m'a déçu profondément et me porte à réfléchir.

Sans vouloir incriminer qui que ce soit dans cette déception collective, permettez-moi une rétrospective sur nos activités coopératives en milieu rural depuis le début du siècle, à la manière d'un journal sommaire des événements.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE:
1916-1927 "Coopérative agricole de Nicolet"

Le travail présenté par Georges-Henri Saint-Cyr en 1972, à l'occasion du 50e anniversaire de la caisse populaire de Nicolet, nous rappelle en effet qu'en 1916 une coopérative fut fondée à Nicolet et que l'abbé Albert Saint-Germain, procureur à l'Évêché, en fut le gérant pendant trois ou quatre ans.

Cette coopérative, nous dit-on, comptait au-delà de 200 sociétaires qui avaient souscrit chacun une part de $10 payable comptant ou par versements annuels de $1.

Cette première coopérative était née d'un besoin: durant la guerre de 1914-1918 on avait, dans la région, passablement de difficultés à s'approvisionner en charbon. Quelques institutions, dont l'évêché en particulier, parvint à se trouver une source d'approvisionnement et voulut en faire bénéficier les concitoyens. Par l'intermédiaire de la petite coopérative, on faisait donc venir du charbon pour ceux qui en désiraient, et par la suite on décida d'inclure d'autres services, particulièrement aux cultivateurs.

On livrait la marchandise, grains, moulées, engrais, au prix coûtant plus 3% dont 2% pour payer le gérant et 1% pour l'administration.

Il n'y avait ni entrepôt ni pied-à-terre; le wagon de chemin de fer était le lieu de réception et de distribution. Comme il survenait généralement des imprévus presque à chaque achat, il ne restait rien pour la société et la plupart du temps pas davantage pour le gérant. Georges-Henri St-Cyr nous dit en savoir quelque chose, puisque durant un certain temps il fit office de gérant.

En 1927, cette société inopérante depuis trois ans, possédait une douzaine de cents dollars en banque. Ce montant représentait exclusivement le capital souscrit, la société n'ayant pas fait un sou de profit.

À l'automne 1927, lors d'une assemblée dûment convoquée, il fut décidé de dissoudre la coopérative et d'accepter une offre proposée par la Caisse populaire de Nicolet, fondée en 1922. Cette offre consistait à transformer en parts sociales de la Caisse populaire les $1200 en banque. Et ceci pour chacun des membres de la coopérative, au prorata du capital qu'il possédait à sa coopérative: aussi un sociétaire qui avait versé $10 au capital de sa coopérative se voyait porteur de deux parts sociales à la Caisse populaire.

S'il n'avait versé que $5, il était porteur d'une part à la caisse populaire. S'il avait versé moins de $5 à sa coopérative, cette somme allait au fonds de réserve de la Caisse populaire. S'il avait versé entre $5 et $10 à sa coopérative, le premier $5 lui procurait une part sociale à la Caisse populaire, mais la différence allait au fonds de réserve de la Caisse populaire.

En fin de compte, des $1200 ainsi transformés, $600 servirent à procurer aux sociétaires des parts sociales à la Caisse populaire et les autres $600 furent portés au fonds de réserve de la Caisse populaire.

Il faut dire qu'entre temps ceux qui n'avaient pas souscrit le minimum de $5 à la coopérative avaient été avisés de compléter ce minimum, sans quoi leur mise de fonds serait transférée au fonds de réserve de la Caisse populaire.

Cette première coopérative, cessa toute activité à la fin de décembre 1927, elle avait donc vécu onze ans, ayant rendu service à ses membres, elle disparaissait sans rien leur faire perdre.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE:
1939-1944 "Syndicat coopératif agricole de Nicolet"

En 1938, l'École d'Agriculture de Nicolet, octroyée par le gouvernement provincial, mais financée par le Séminaire, ouvre ses portes.

Un agronome, Gérard Rivard, est à la fois chargé de cours à la nouvelle institution et responsable de l'administration des fermes du Séminaire. Les achats comme les ventes d'articles et de produits venant de la ferme, sont effectués par lui sur un marché compétitif.

Après un an d'expérience dans le milieu, l'agronome-professeur-régisseur prétend qu'il ne peut enseigner la coopération sans en donner l'exemple, c'est-à-dire sans la pratiquer, du moins pour les opérations concernant les fermes. Il parvient, non sans difficultés, à cause de l'opposition acharnée du procureur, à convaincre les autorités du Séminaire qu'il y aurait avantage à se regrouper avec les cultivateurs intéressés et à former un syndicat d'achat et de vente pour les opérations courantes des fermes.

Dès le mois de janvier 1939, à chacune des réunions de l'U.C.C. qui se tenaient généralement dans la salle de la J.O.C. en face de la cathédrale, il fut question d'un projet de formation d'un syndicat coopératif d'achat et de vente. Je me souviens de l'appui d'un certain nombre d'intéressés, et particulièrement de Thuribe Tremblay, qui s'occupait de la ferme de la Métairie des Soeurs Grises. Quelques réunions d'information se tinrent à l'École d'Agriculture et le 12 février 1939, un dimanche après la messe, dans la salle de la J.O.C., sous l'égide de l'U.C.C., eut lieu l'assemblée de fondation du "Syndicat Coopératif agricole de Nicolet".

25 sociétaires signèrent l'acte d'adhésion
La souscription au capital était de $50, payable en quatre versements annuels de $12.50
Les principes suivants régissaient le syndicat:
1° Un homme un vote
2° Intérêt fixe sur le capital social
3° Ristourne annuelle proportionnelle aux transactions des membres
4° Porte ouverte à tous les cultivateurs
5° Ventes au comptant et au prix courant
6° Commission de 3% prévoyant les dépenses d'administration et la constitution d'un fonds de réserve

Charles-Édouard Dubuc, résidant dans le Petit St-Esprit, au coin de la route de l'Isle, fut nommé président et Noël Fleurent, du Pays-Brûlé, secrétaire-gérant.

Les opérations commencèrent immédiatement: les expéditions se firent par chemin de fer, mais le plus souvent par camion tandis que les réceptions se faisaient le plus souvent par chemin de fer.

Le bilan de la première année, déclare un chiffre d'affaires de 20405$ et un profit net de 458$. Aujourd'hui ces chiffres n'impressionnent pas plus qu'il ne faut, mais c'était un début. Cela rendait service et répondait à un besoin. Les produits manipulés étaient les suivants: grains, moulées, engrais chimiques, ficelle d'engerbage, insecticides, porcs, veaux, bétail, volailles vivantes, oeufs.

Disons tout de suite qu'une des faiblesses de ce syndicat, ce qui fut d'ailleurs toujours son principal handicap, était de ne pas disposer d'un entrepôt. Cela n'était pas de nature à attirer la clientèle et à satisfaire adéquatement les besoins.

La ferme de l'École d'Agriculture était privilégiée à ce point de vue: la voie ferrée passait sur la ferme à environ 200 pieds des bâtiments et servait de voie d'évitement. Ce qui permettait d'effectuer facilement le déchargement des chars de grains et moulées. Un petit parc à bestiaux attenant à la voie ferrée permettait également de grouper les animaux pour les expéditions. Les autres sociétaires pouvaient également en bénéficier, mais ce n'était pas aussi avantageux pour ceux qui se trouvaient éloignés.

Les sociétaires utilisèrent les services de ce syndicat de 1939 à 1944, tout en déplorant l'absence d'entrepôt. Durant cette période, les personnes dont les noms suivent assumèrent les responsabilités du conseil d'administration: Chs-Édouard Dubuc, Georges Fleurent, Hermann Proulx, Thuribe Tremblay, François Roy, Noël Fleurent, Lucien Fleurent, Samuel Cartier, Camille Roy, Jean-Paul Proulx et Antonio Blondin.

Le 16 mars 1942, Thuribe Tremblay succède à Chs-Édouard Dubuc comme président. Le 17 janvier 1943, l'agronome du comté H.-P. Ricard est nommé aviseur technique du syndicat. Le 22 février de la même année, Bernard Proulx succède à Noël Fleurent comme secrétaire-gérant du syndicat, enfin le 3 mars 1943, une assemblée spéciale des membres du syndicat est tenue dans le but d'explorer les possibilités de se doter d'un entrepôt.

Après la mise en opération d'un couvoir coopératif à Nicolet en 1943 par l'agronome Henri-Paul Ricard et sous la surveillance de Louis Bélisle, instructeur avicole, il fut convenu entre les agronomes Ricard et Rivard, qu'on privilégierait une restructuration des activités coopératives agricoles dans le milieu, en suggérant la dissolution du syndicat coopératif agricole et la mise sur pied d'une meunerie coopérative à Nicolet. C'est ce

qui explique qu'on retrouvera dans la nouvelle coopérative "Meunerie" plusieurs des figures qui faisaient déjà partie du syndicat, en plus de tous les nouveaux qui espéraient bien obtenir de cette nouvelle institution les services qu'ils souhaitaient depuis longtemps.

C'est également cette entente réciproque qui explique qu'à la fin de ses opérations en novembre 1944, le syndicat coopératif, par résolution, autorise la meunerie nouvellement fondée, 1° à recevoir le chèque des ristournes du syndicat provenant de la Coopérative Fédérée et à en faire la répartition aux membres du dit syndicat; 2° à transférer à son fonds de réserve le fonds de réserve du Syndicat coopératif de Nicolet.

Lors de sa dissolution, le syndicat comptait 39 sociétaires et avait un capital versé de $1650. En plus des services rendus, il avait contribué à donner naissance à une nouvelle institution plus puissante et très prometteuse.

TROISIÈME EXPÉRIENCE:
1943-1969 "Couvoir coopératif de Nicolet"

Fondé en 1943, le Couvoir coopératif de Nicolet était locataire dans l'ancienne Laiterie Duhaime sur la rue Panet, derrière l'École d'Agriculture.

Sous l'inspiration et les directives de l'agronome H.-P. Ricard et de Louis Bélisle, 25 aviculteurs du comté de Nicolet, qui achetaient leurs poussins à l'étranger, surtout de l'Ontario, comprirent que posséder dans le comté un couvoir qui leur appartiendrait et répondrait à leurs besoins, leur serait profitable.

Dès la première année d'opération, le Couvoir coopératif de Nicolet s'affiche comme une réalisation indispensable et contribue au développement de l'aviculture et au progrès des aviculteurs.

En 1948, le couvoir déménage après s'être construit sur un lopin de terre acheté de la Meunerie coopérative. Au cours des années 60, une concurrence féroce, résultant des développements techniques en aviculture comme dans les autres domaines, amène la direction du Couvoir à réviser ses positions.

Le 26 août 1965, La Meunerie coopérative avance $6000 au Couvoir coopératif sur hypothèque. En septembre 1969, le terrain et la bâtisse abritant le couvoir sont vendus à la Coopérative agricole du Lac St-Pierre pour $4500. Cette dernière s'en servit d'abord comme entrepôt, puis comme salle de réunions, puis enfin elle y installera ses bureaux en permanence.

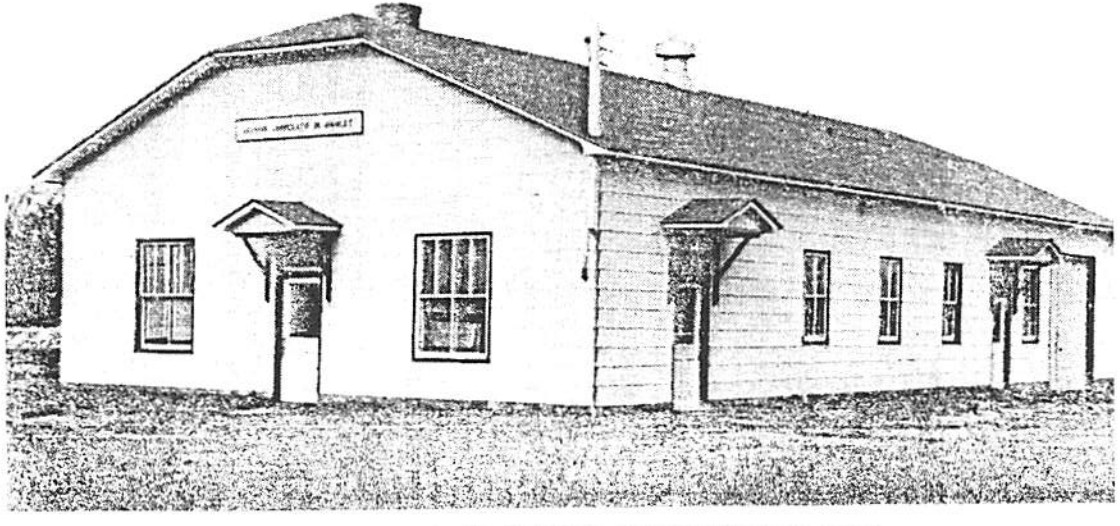

COUVOIR COOPÉRATIF DE NICOLET 1943-1969

Le couvoir a opéré durant 26 ans, il aura rendu service dans le milieu en plus d'être rentable pour l'ensemble de ses sociétaires.

Se sont succédés à la gérance de ce couvoir coopératif:

MM. Joseph-Albert Goudreault
Roméo Therrien
Sylvio Taillon

QUATRIÈME EXPÉRIENCE:
Meunerie coopérative de Nicolet 1944-1982

Une consultation amorcée par l'agronome H.-P. Ricard, sur la restructuration possible des activités coopératives dans le milieu, amène un certain nombre d'intéressés à se transformer en de véritables promoteurs bénévoles et à faire du porte-à-porte en faveur du projet, sollicitant ainsi la signature d'un contrat d'adhésion.

La Gazette officielle du 31 décembre 1943 autorise la fondation d'une Meunerie coopérative à Nicolet. Le 19 janvier 1944, à l'Hôtel de ville de Nicolet, se tient l'assemblée de fondation présidée par Ubald Bellemare, Camille Roy agissant comme secrétaire[1].

Déjà 102 intéressés ont signé leur contrat d'adhésion. Les opérations débuteront le 13 novembre 1944. Entre temps, c'est-à-dire durant l'année 1944, les administrateurs élus à l'assemblée de fondation ont tenu 43 réunions, 3 assemblées générales, Jean Brassard était leur secrétaire.

Après l'achat d'un terrain de la succession Bellerose, ils ont construit la meunerie, non sans en avoir visité plusieurs et ont accompli des démarches auprès du CNR et obtenu une voie d'évitement.

Le 7 décembre 1944, les administrateurs tiennent leur réunion pour la première fois dans le bureau du gérant, situé au centre du nouvel immeuble, la Meunerie, dont la bénédiction sera faite le 26 août 1945 par Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet.

La meunerie prend rapidement de l'expansion au point que, dès sa deuxième année, il est décidé de construire un deuxième étage permettant une plus grande capacité d'entreposage. À cette occasion, on aménage le bureau du gérant au deuxième étage.

1. *Meunerie coopérative de Nicolet.* 1944-1954.
Nicolet, Imp. de la Rive Sud, 1954, 48 p.

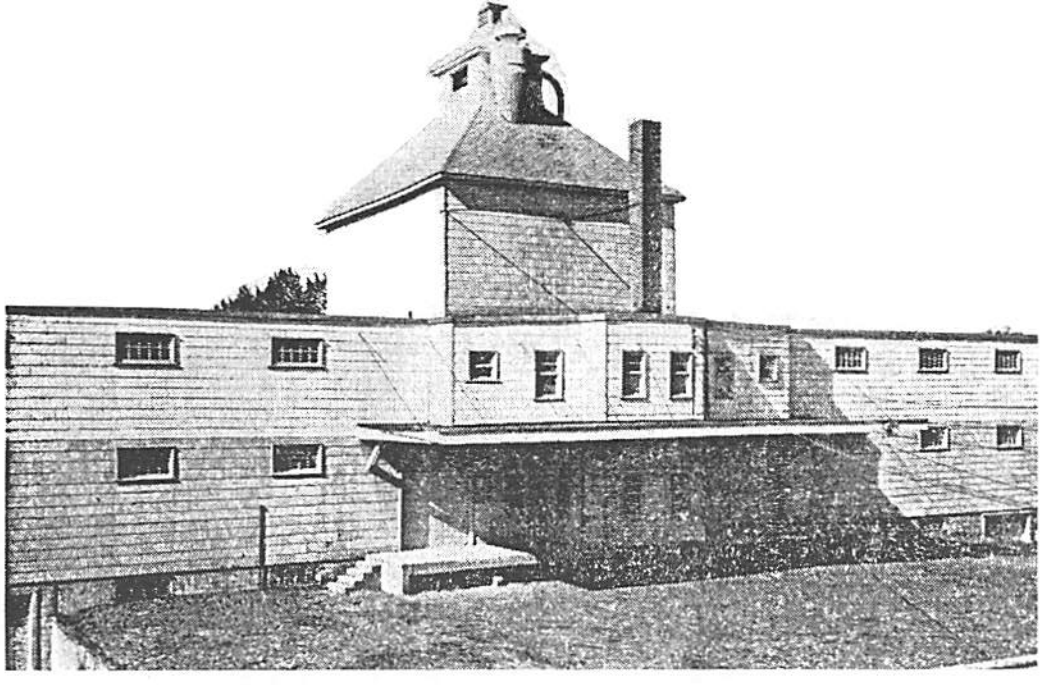

MEUNERIE COOPÉRATIVE DE NICOLET EN 1946

Déjà, au sous-sol, un local de 13' par 35' est prêté pour cinq ans au syndicat avicole pour l'opération d'un poste de mirage et de classification des oeufs.

Afin de répondre aux désirs des sociétaires, le conseil d'administration, en date du 17 mars 1950, retient les services de Henri Prince, de St-Grégoire, pour la construction d'un magasin d'utilités agricoles. La bénédiction de cet immeuble aura lieu le dimanche 10 septembre par Mgr Albertus Martin, nouvel évêque de Nicolet.

Ce magasin, après une publicité appropriée auprès des sociétaires, ouvrira officiellement ses portes dans la semaine du 2 au 6 octobre 1950.

Quelques jours plus tard, soit le 26 octobre, les administrateurs autoriseront la création d'un service de quincaillerie, de matériaux de construction et d'outillage agricole.

En mars 1951, la Meunerie organise une série de réunions avec les représentants des coopératives environnantes, faisant affaire avec elle, dans le but de les renseigner sur ses opérations et de promouvoir les ventes.

Le 24 mars 1953, un contrat intervient entre la Société coopérative agricole (S.C.A.) Des Ormeaux de Ste-Angèle et la Meunerie coopérative de Nicolet par lequel la Coopérative de Ste-Angèle loue ses locaux à la Meunerie de Nicolet. Cette dernière, par contre, fournit la marchandise et le matériel de vente et administre le tout, gardant en place, à son service, le gérant de la S.C.A. de Ste-Angèle, M. Levasseur.

Le 20 novembre 1953, le conseil d'administration de la Meunerie décide d'allonger l'entrepôt attenant au magasin et de construire un garage pour l'entretien et les réparations de la machinerie et de l'outillage agricole. À cette même assemblée le conseil décide également de transformer l'intérieur du magasin en comptoirs ouverts pour permettre à la clientèle de se servir elle-même.

Après dix ans d'opération, la Meunerie coopérative compte 243 sociétaires dont dix coopératives des milieux environnants.

Le 28 février 1955, assurée de l'obtention d'un octroi du Ministère de l'Agriculture, la Meunerie fusionne, après entente avec ses directeurs, la Coopérative agricole de Gentilly, section meunerie, et le 17 mars de la même année elle fusionne également la section des produits laitiers.

Le 23 octobre 1956, la Meunerie compte 421 sociétaires. Le 16 décembre 1958, les conditions établies de part et d'autre étant acceptées, le conseil d'administration de la Meunerie décide de répondre favorablement à la demande de fusion de la Coopérative de Ste-Cécile-de-Lévrard. Cette coopérative devenue succursale fermera ses portes en 1961.

À compter du mois de juin 1959, la Meunerie de Nicolet vend des produits pétroliers pour le compte de la Coopérative Fédérée, qui a son représentant sur les lieux, Bertrand Dubuc.

En décembre 1960 la Meunerie coopérative de Nicolet s'intéresse de façon particulière à l'élevage du porc, en signant un contrat d'élevage de porc avec Paul Guillemette de St-Grégoire.

À l'occasion de l'assemblée annuelle le 15 octobre 1962 on signale que 60% du chiffre d'affaires de la Meunerie est fait par des non-membres. C'est également au début de 1962 qu'on procède à l'étude d'un plan conjoint d'élevage de porcs, et à la fin de 1964 on affecte totalement Jacques Bellemare à la promotion de l'élevage du porc. Au mois de mai 1965, on projette d'aménager dix maternités porcines; au mois d'octobre de la même année, on modifie ce projet en se portant acquéreur à Ste-Marie-de-Blanford d'une terre de 3 1/2 par 20 arpents. Sur cette terre avec bâtiments, on aménagera une maternité porcine de 100 truies. Le coût d'achat est de $3500 et l'aménagement est estimé à $12000. Après quatre ans d'exploitation, on procède à un agrandissement, portant le nombre de truies de 125 à 300.

En mars 1974, Jacques Bellemare donne sa démission pour prendre la gérance de la Coopérative de St-Nazaire-d'Acton. Par suite d'une perturbation dans le marché du porc à la fin de 1975, l'opération de la maternité accuse un déficit de $8500. À la fin de 1981, ne parvenant pas à rentabiliser l'exploitation, on décida de cesser cette activité et de mettre le tout en vente.

En 1966, l'agronome, Henri-Paul Ricard, gérant de la Meunerie, donne sa démission après 22 ans de service. Il ne put jouir de sa retraite prévue pour septembre, car le 8 du mois d'août, il décédait subitement à son domicile.

De ces expériences de coopération agricole dans le milieu, on n'a pas parlé d'une multitude de petits syndicats de fabriques de produits laitiers qui ont existé depuis le début du siècle et même avant. Il y en avait un peu partout. Souvenons-nous que les moyens de transport à l'époque n'étaient pas ceux que nous connaissons et qu'il fallait porter soi-même son lait à la fabrique

quotidiennement. La distance à parcourir ne devant pas être trop longue explique qu'on trouvait de petites fabriques dans presque tous les rangs. Quelques privilégiés envoyaient leur lait pour consommation en nature dans les centres comme Trois-Rivières, Québec et même Montréal, chez J.J. Joubert. On ne parle pas de ces syndicats parce qu'il serait trop fastidieux de recueillir les informations pertinentes, mais nous savons qu'ils ont eu à peu près tous la même histoire: ils furent fondés pour répondre à un besoin, mais avec les années, l'augmentation du volume, la modernisation des transports, la réfrigération et les mouvements de fusion, ils disparurent à peu près tous. On se souvient que durant les 22 années que M. Ricard fut gérant de la Meunerie de Nicolet, il recevait souvent la visite de cultivateurs aux prises avec ces problèmes de fermeture de fabrique. Presque invariablement, il les mettait en communication avec la Coopérative de Granby qui se spécialisait dans le transport, la fabrication et le commerce des produits laitiers. La grande majorité, d'entre eux finirent par être fournisseurs et même sociétaires à la Coopérative de Granby, aujourd'hui "Agropur", la plus importante fabrique de produits laitiers au pays.

Le 23 mai 1966, le conseil d'administration de la Meunerie de Nicolet, sur recommandation de la Coopérative Fédérée, nomme Réal Gendron à la gérance de la Meunerie Coopérative de Nicolet, succédant ainsi à l'agronome H.-P. Ricard.

M. Réal Gendron, sociologue, était à l'emploi de la Meunerie coopérative de La Baie-du-Febvre depuis 1959, et, en acceptant cette nomination à la Meunerie de Nicolet, il conservait son poste de gérant-aviseur à la Meunerie de La Baie, devenue en 1961 "La Coopérative agricole du comté d'Yamaska". M. Gendron entre en fonction à Nicolet le 4 juillet 1966 et son contrat d'engagement est un contrat de location de personnel intervenu entre la Coopérative Fédérée et la Meunerie de Nicolet.

Le 7 décembre 1966, fortement encouragées par La Fédérée, les deux coopératives de Nicolet et de La Baie se fusionnent. Retenons que la Meunerie de Nicolet avait déjà fusionné la Coopérative de Gentilly en 1955, et que la Coopérative agricole du comté d'Yamaska à La Baie avait elle aussi fusionné la coopérative de St-Zéphirin en 1961.

La Meunerie coopérative de La Baie avait été fondée et incorporée en 1944. Elle fut rasée par un incendie en 1951, pour être rebâtie à l'été 1953. La gérance de cette entreprise fut occupée successivement par MM. Alcide Rousseau, Jean-Berchmans Jutras, André Paradis et Sylvio Proulx jusqu'en décembre 1954.

Du premier décembre 1954 jusqu'en février 1958, la gérance fut occupée par Bertrand Dubuc.

Le 19 décembre 1957, à 8 heures du soir, un deuxième désastre s'est abattu sur la coopérative de La Baie, rasant au sol ses bureaux et ses bâtisses. Après quelques hésitations on mit en place un nouveau moulin en opération le 15 mars 1958 et le 6 juillet 1959, P.-H. Labelle, agronome, est engagé comme gérant. Le 31 décembre 1959, Réal Gendron, recommandé par La Fédérée, remplace P.-H. Labelle comme gérant. Le 7 décembre 1966, après la fusion des deux coopératives de Nicolet et de La Baie, le nouvel organisme prend le nom de "Coopérative agricole du Lac St-Pierre". Le personnel des deux coopératives devient le personnel de La Coopérative agricole du Lac St-Pierre.

Le siège social de la nouvelle société fusionnée sera à Nicolet. La préparation du contrat de fusion sera confiée à Lemire Fréchette, notaire à St-Antoine-de-La-Baie.

Données comparatives des deux coopératives au 31-07-1966

Meunerie coop. de Nicolet		Coop. agr. du comté d'Yamaska
394	Membres	248
$ 575 353	Actifs	$ 358 690
$ 132 413	Réserves	$ 90 252
$ 1 278 581	Chiffre d'affaires	$ 667 731

En décembre 1967, la Coopérative agricole du Lac St-Pierre achète de La Fédérée "les Pétroles de la Rive Sud" et retient les services de Bertrand Dubuc pour s'en occuper. Ce dernier donnera sa démission en 1976 et en 1978 la Coopérative agricole du Lac St-Pierre revendra ce commerce à La Fédérée.

Durant cette période, la Société coopérative agricole de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, fondée en 1938, est en mauvaise situation financière et doit ou liquider ou fusionner. Le 20 mai 1968, la Coopérative agricole du Lac St-Pierre accepte de la fusionner à deux conditions: 1° que les créanciers acceptent de réduire leurs créances à 40% de leurs valeurs; 2° que le gouvernement provincial verse un octroi de $25000 pour renflouer le fonds de roulement déficitaire.

La Coopérative agricole du Lac St-Pierre ferme immédiatement la section meunerie à Bon-Conseil et procède un peu plus tard à la réfection de la quincaillerie.

En 1969 on installe près de la Meunerie de Nicolet, sur le terrain de la Coopérative, un système d'entreposage d'engrais chimique en vrac au coût de 54000$ avec la construction de l'entrepôt.

Le 19 décembre 1969, à l'occasion de l'assemblée annuelle, on décide de fêter le 25e anniversaire de la Coopérative: un souper fut servi au Centre catholique de Nicolet, suivi d'une soirée sociale[2].

Le 16 mars 1970, le conseil d'administration décide de faire l'achat d'un séchoir à blé d'Inde au coût de 29520$ et de l'installer à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Le 15 janvier 1971, à son assemblée annuelle, le conseil d'administration, pour la première fois, propose l'engagement d'une maison de comptables pour la vérification des opérations comptables et la préparation du bilan; ce sont les exigences du gouvernement provincial pour l'obtention d'un octroi. Jusqu'à date, les vérifications étaient faites et le bilan préparé gratuitement par un agronome spécialisé en comptabilité et relevant du service de l'Economie rurale au Ministère provincial de l'Agriculture. L'audition exécutée en 1971 a coûté 3250$ et en 1972, 5000$.

Le 5 mai 1971, on autorise les travaux d'agrandissement au garage et l'installation d'un système de chauffage pour la somme 20000$.

En décembre 1972 la Coopérative compte 512 sociétaires. Le 2 octobre 1973, une demande d'accréditation est adressée à la C.S.N. par les employés de la Coopérative.

L'année 1973 est une bonne année pour les cultivateurs, cela se répercute à la Coopérative; les résultats sont bons dans tous les départements: meunerie, engrais chimiques, maternité porcine, quincaillerie, garage, machinerie agricole et pétroles. Chiffre d'affaires: 4 800 000$; profit: 17 600$.

28 août 1974; grève des employés, réglée à la mi-septembre. Contrairement à l'année précédente, l'année 1974 fut une année financièrement difficile.

18 décembre 1974: transformation de la Meunerie de Gentilly en quincaillerie.

26 août 1975: le plan de pétrole de St-Zéphirin est fermé pour être opéré par le plan de Nicolet.

L'année 1975 terminée avec un chiffre d'affaires de 6 765 000$ présente tout de même trois départements déficitaires: meunerie, pétrole et maternité porcine pour un montant de 125 500$ et trois autres avec profits: engrais chimiques, quincaillerie et garage, pour un montant de 213 600$.

2. Album souvenir, Coopérative du Lac Saint-Pierre, 1970, 40 p.

13 avril 1976: des contrats de livraison et d'approvisionnement de marchandises sont causes de difficultés et d'ennuis.

19 mai 1976: par suite d'une diminution dans le volume et d'un coût de manipulation excessif à la Meunerie de Nicolet, on décide de fermer ce secteur à Nicolet et de concentrer le service meunerie à La Baie.

7 octobre 1976: démission du gérant Réal Gendron effectif le 26 novembre 1976. Suggéré par La Fédérée, René Allard assume l'intérim du gérant. En décembre 1976, négociation d'une convention collective avec les employés.

4 février 1977: engagement de Armand Mousseau à la gérance de la Coopérative agricole du Lac St-Pierre; cet engagement est régi par une convention de location de personnel de la Coopérative Fédérée.

12 juillet 1977: engagement de Réjean Montplaisir comme comptable à raison de $15 000 par année.

28 août 1977: À cause du besoin de financement à court et à long terme, les biens meubles et immeubles de la Coopérative agricole du Lac St-Pierre sont transportés à La Fédérée en garantie. Ce financement sera substitué à la marge de crédit de la B.C.N. de Nicolet et est surtout occasionné par l'expansion de la Meunerie de La Baie. Un resserrement s'effectue dans les politiques de crédit.

8 février 1979: Investissement de $190 000 à la Meunerie de La Baie.

7 février 1980: Ajustement des salaires à + 12% rétroactif au 1-11-79. Salaire du gérant $27 190 + $135 par mois pour frais de déplacements.

25 août 1980: Le rapport d'une enquête commandée à l'Université du Québec à Montréal sur l'étude et la mise en marché des quincailleries, révèle que les quincailleries de Bon-Conseil, St-Zéphirin et Baieville ne seront jamais rentables, tandis que des possibilités existent pour celles de La Baie et Nicolet.

Au cours de l'année 1980, les comptes recevables furent en souffrance. Ce fut également une année difficile et mouvementée par la recherche d'une formule de financement: rappelons-nous les taux d'intérêt dépassant même 20%.

D'abord difficultés avec la B.C.N. de Nicolet.

Transfert de compte courant à la Caisse populaire de Nicolet.
$50 000 marge de crédit à la Caisse populaire de Nicolet
$66 000 emprunt à la Caisse populaire de St-Zéphirin

$70 000 emprunt à la Société de développement coopératif
$500 000 emprunt à Crédit industriel Desjardins
$600 000 emprunt à la Caisse populaire de Nicolet, conjointement avec la Fédération des Caisses de Trois-Rivières, pour un crédit variable d'opération.

Enfin une émission d'obligations en première hypothèque, émise en vertu d'un acte de fiducie, avec la Fédération des Caisses populaires du Centre du Québec à Trois-Rivières, pour un montant de $2 500 000; ces obligations sont datées du 15 janvier 1981.

7 janvier 1981: négociations syndicales
17 mars 1981: négociations syndicales; demande d'un conciliateur
mars 1981: vente par encan à la quincaillerie de Bon-Conseil
28 juillet 1981: maternité porcine non rentable; fermeture graduelle
23 septembre 1981: inauguration du centre des grains à Baieville: le projet aura coûté $949 000. Une subvention de $660 000 fut accordée.

En 1982, on semble en être rendu à un point de non-retour; faudra-t-il envisager la fermeture? La situation financière est plus qu'inquiétante. Le 7 mai 1982, à la demande de la Fédération des Caisses populaires Desjardins du centre du Québec, la firme Malette, Benoit, Boulanger, Rondeau & associés, comptables agréés, est mandatée pour la vérification complète des livres de la Coopérative, l'évaluation exacte de la situation financière, l'analyse du système comptable et l'utilisation du personnel. Un rapport sera présenté au conseil d'administration de la Coopérative, afin que les méthodes de redressement soient étudiées et approuvées.

La solution suggérée fut la suivante: une nouvelle souscription de capital de la part des 401 sociétaires, afin de renflouer le navire, ce qui après sérieuses, profondes et orageuses considérations fut refusée par les sociétaires.

Déjà en 1977, la Coopérative Fédérée, dans un rapport à la Coopérative du Lac St-Pierre, signalait une faiblesse au niveau "Management et Marketing". Malgré les efforts déployés, on ne serait pas parvenu à combler cette lacune.

Le 10 juin 1982, la Coopérative agricole du Lac St-Pierre fit parvenir à La Fédération des Caisses populaires une résolution lui accordant tous les pouvoirs suivant un acte de fiducie, afin de trouver la solution la plus avantageuse pour les parties en cause: Coopérative du Lac St-Pierre, Coopérative Fédérée, et Fédération des Caisses populaires.

12 juin 1982: annulation de l'entente relative à la location du gérant, Armand Mousseau.

12 juillet 1982: Prise de possession par La Fédération des Caisses populaires Desjardins du Centre du Québec.

Mandatée, aux fins de prendre possession physique de tous les éléments d'actif cédés en garantie, La Fédération des Caisses, par l'intermédiaire de la Fiducie du Québec, après étude du rang des créanciers garantis, a procédé au dénombrement physique et à l'évaluation des stocks, la mise à jour et l'évaluation des comptes-clients et autres comptes débiteurs, l'évaluation des éléments d'actif immobilisés, l'administration de la réalisation des éléments d'actif, la préparation d'une demande de soumissions publiques et enfin a participé aux négociations de vente des divers éléments d'actif. Peu de temps après avoir signifié la déclaration de défaut et l'acte de prise de possession, la Fédération des caisses a mis en place les mesures conservatoires usuelles. Elle prenait en main l'administration des opérations de la Coopérative.

Les éléments d'actif immobilisés, les stocks et les comptes-clients furent dénombrés et évalués à la date de prise de possession. Les employés et les sociétaires furent rencontrés dans le but de les informer de la situation financière de la Coopérative, du mandat que la Fédération des caisses avait reçu et du processus de réalisation des éléments d'actif qu'elle entendait mettre en application.

Compte tenu des lacunes sérieuses de contrôle interne observées, les systèmes de contrôle interne et les procédés comptables de la Coopérative furent révisés et une nouvelle procédure écrite fut remise à tous les employés concernés.

À la demande des détenteurs des obligations, à savoir: La Fédération des Caisses populaires Desjardins du Centre du Québec et la Caisse populaire Desjardins de Nicolet, la Fiducie du Québec rend exécutoire son acte de fiducie et mandate la firme "Raymond, Chabot, Martin, Paré et associés" comme agent du Fiduciaire. La prise de possession physique de tous les actifs de la Coopérative agricole du Lac St-Pierre est donc faite par l'intermédiaire de cette firme comptable qui, après étude du rang des créanciers garantis, a procédé au dénombrement physique.

En vertu d'un acte d'achat-vente intervenu le 27 août 1982 entre La Fédération des Caisses du Centre du Québec, Fiducie

du Québec et Coopérative Fédérée, les items suivants sont vendus à Coopérative Fédérée pour un montant de $1 360 692:

Terrain et immeuble à Baieville
Équipement et mobilier à Meunerie de Baieville
Poste de séchage à Baieville
Poste d'engrais chimique à Nicolet
Équipement et mobilier à Nicolet
Matériel roulant
Comptes à recevoir
Inventaire
Loyer

Le 24 novembre 1982: le terrain et les immeubles à Bon-Conseil sont vendus à Martin Boisvert pour $50000. Le même jour les maternités porcines à Ste-Marie-de-Blanford sont vendues à J.-M. Plourde pour $29000. La quincaillerie de Gentilly est cédée pour $35000.

Le 12 avril 1983, la quincaillerie et le garage à Nicolet sont cédés à Centre multidisciplinaire à Nicolet pour $50000.

Le 14 juin 1983 l'ancien couvoir transformé en bureau fut vendu au Syndicat des travailleurs de l'enseignement de la région de Nicolet pour la somme de $35000.

Liste des présidents et gérants qui se sont succédés à la Meunerie Coopérative de Nicolet, devenue Coopérative agricole du Lac St-Pierre:

Présidents:	1944-1982
1944-1950	Georges Fleurent
1950-1952	Camille Roy
1952-1967	Rolland Belcourt
1967	Roger Courchesne
1968	Rolland Belcourt
1969	Roger Courchesne
1970-1972	Rolland Belcourt
1972-1975	Michel Lemire
1975-1977	Elie Leblanc
1977-1982	Ange-Aimé Côté

Gérants:	
1944-1966	Henri-Paul Ricard
1966-1976	Réal Gendron
1976-1977	René Allard (par intérim)
1977-1982	Armand Mousseau

La liste des sociétaires au 31-10-1981 se chiffrait à 518

leur capital social se chiffrait	à	$136 119.18
leur capital privilégié	à	18 167.47
leurs ristournes capitalisées	à	250 502.45
	total	404 789.10

La panique des derniers temps a dû provoquer des retraits chez un certain nombre, puisque au moment de la prise de possession des actifs de la coopérative en juillet 1982, on ne compte que 401 sociétaires.

En tenant compte des honoraires de la firme comptable Raymond, Chabot, Martin, Paré et associés, qui dépasse $200 000, cette catastrophe se résume par les pertes suivantes:

Les sociétaires: leur mise de fonds
La Caisse de Nicolet: $20 000
La Fédération des Caisses populaires Desjardins du Centre du Québec: $211 266.68

Y a-t-il lieu de s'apitoyer devant une telle situation? Sûrement.

Devant une telle fin, il faut peut-être se rappeler que la formule coopérative réussit quand elle répond à un besoin, quand elle est administrée avec compétence, prudence et objectivité, quand ses sociétaires sont réellement coopérateurs.

Gérard Rivard*

* M. Gérard Rivard est agronome à Nicolet.

PROTOCOLE DE RÉDACTION

Nos collaborateurs sont priés de respecter le protocole suivant:

1° Inscrire sur la première page, en haut et à droite, son nom, fonction et adresse; au centre, le titre de l'article.

2° Présenter les manuscrits dactylographiés à double interligne avec marges d'un pouce et demi (trois cm) et 25 lignes par page.

3° Dactylographier les notes et références à double interligne, à la fin de l'article, et les numéroter de suite.

4° Souligner le titre des livres, revues et journaux, mais mettre entre guillemets (sans les souligner) les titres d'articles, de poèmes ou de chapitres de livres.

1. Jean Panneton, Ringuet, Montréal, Fides, 1970, pp. 55-59.

2. Denis Saint-Jacques, "Impossible réalisme", Etudes littéraires, III, 1, avril 1970, p. 13.

5° Tout ce qui est ajouté, modifié ou supprimé dans une citation doit être indiqué entre crochets.

"Les malades /étaient/ laissés sans soin/.../ L'épidémie se propagea rapidement."

6° L'appel de note suit immédiatement la citation, avant toute ponctuation.

"L'essentiel est invisible pour les yeux[3]."
Antigone, "fille de l'orgueil d'Oepide"[4], va mourir dans l'absurbe.

7° Le comité de rédaction se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout manuscrit reçu.

LE COMITÉ DE RÉDACTION

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 4662